



MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MINISTRE CHARGÉ DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

*Le Ministre*

Paris, le

**16 DEC. 2019**

Vos réf. : D19019645

Monsieur le Président,

De nombreux ménages âgés vivent dans des logements anciens qui n'ont pas été rénovés depuis plusieurs décennies. Ils n'ont généralement pas anticipé l'adaptation de leur logement au vieillissement, en particulier leur salle de bain. Il n'est pas rare d'avoir des douches ou des baignoires qui nécessitent d'enjamber un obstacle générant des risques de chutes et de blessures. Un tiers des personnes de plus de 65 ans font une ou plusieurs chutes par an, la moitié dans la salle de bain. C'est la moitié des plus de 80 ans.

Pour réduire ce risque et, dans les cas les plus graves ses conséquences sur la perte d'autonomie, il faut inciter les personnes âgées à adapter leur salle de bain. Soucieux de cet enjeu de maintien à domicile de nos aînés, j'ai demandé à Action Logement de mobiliser une enveloppe d'un milliard d'euros pour accompagner 200 000 ménages, salariés retraités de plus de 70 ans. Cette aide est disponible pour des locataires ou des propriétaires, qui souhaitent faire réaliser des travaux dans leur salle de bain, en remplaçant notamment leur baignoire par une douche et permettre ainsi leur maintien à domicile.

D'un montant maximal de 5 000 euros, sous critère de ressources, elle couvre l'ensemble des travaux qui doivent être réalisés par un professionnel présentant le label Qualibat.

Je compte sur votre mobilisation afin de faire connaître cette aide à l'ensemble de vos membres et de vos adhérents. Je sais que votre réseau est très implanté sur le territoire national et qu'il permettra de relayer auprès des ménages éligibles cette nouvelle aide que j'ai souhaité mettre en place.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site du ministère :

« <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/douches> ».

**Monsieur Richard-Pierre WILLIAMSON**  
Président  
ANCLIC  
29, rue Anatole France  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Cette initiative, la première du genre, doit démontrer ses effets le plus vite possible. Il est donc essentiel de la faire connaître pour permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de s'en saisir. Je me tiens à votre écoute quant aux actions que vous pourriez mettre en œuvre pour accompagner le dispositif.

Je vous remercie pour votre implication et celle de vos relais dans les territoires.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien respectueusement,

Julien DENORMANDIE



Au sein de son équipe, le point de contact est  
cedric.lozet @ cohesion-territoires.gouv.fr.